

**ASSOCIATION NATIONALE POUR LA COUVERTURE DES
RISQUES, LA RETRAITE ET L'EPARGNE (ANCRE)**

Association loi 1901

27 Boulevard des Italiens
75002 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Le 7 mai 2026

ASSOCIATION NATIONALE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES, LA RETRAITE ET L'EPARGNE (ANCRE)

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

OPINION AVEC RESERVE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES, LA RETRAITE ET L'EPARGNE (ANCRE) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve

ANCRE (Association Nationale pour la Couverture des risques, la Retraite et l'Épargne) intervient en qualité d'association souscriptrice de contrats collectifs d'assurance vie, de retraite et de prévoyance à l'intention de ses adhérents auprès d'un assureur partenaire. Les ressources de l'Association sont principalement constituées des cotisations calculées par l'assureur partenaire et prélevées aux adhérents par lui, et qui lui sont ensuite reversées. La complexité du fonctionnement de l'Association réside dans la multiplicité de ses sources de revenus, car elles proviennent de plusieurs types de contrats comportant des modalités de cotisation différentes et pour lesquelles elle n'intervient pas directement. Nous nous sommes appuyés sur les contrôles en place, et notamment les contrôles portant sur les flux automatisés mis en place par l'assureur partenaire, afin de vérifier le caractère approprié du revenu reconnu par l'Association. Cependant en raison de l'absence d'une « bridge letter » conforme aux normes ISAE 3402 couvrant le mois de décembre 2025, et donc de l'insuffisance d'évidences de fonctionnement chez l'assureur partenaire des contrôles permettant de garantir l'intégrité et la fiabilité des revenus sur cette période et de l'impossibilité de justifier ces flux au moyen d'autres procédures, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier la réalité et l'évaluation du chiffre d'affaires, estimé à 726 K€, reconnu par l'Association sur la période du 1er au 31 décembre 2025.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif au plan comptable général, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025, ainsi que les incidences de la première application de ce règlement.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des Articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

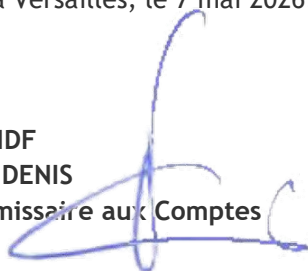
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 7 mai 2026.

BDO IDF
Cora DENIS
Commissaire aux Comptes



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...	46 457	13 243	33 214	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	205 182	130 223	74 959	100 271
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	36 510		36 510	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	105 169		105 169	103 514
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	393 318	143 466	249 852	203 785
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	12 309		12 309	42 901
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	248 447	210 654	37 793	42 315
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 990 534		1 990 534	2 031 145
Charges constatées d'avance	323 374		323 374	190 422
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	8 912 434		8 912 434	7 406 769
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 602 693		2 602 693	2 743 893
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	14 089 790	210 654	13 879 136	12 457 445
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	14 483 108	354 120	14 128 988	12 661 230

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	11 739 394	10 472 230
Fonds propres statutaires	11 739 394	10 472 230
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 602 635	1 267 164
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	13 342 029	11 739 394
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	375 213	472 769
Dettes fiscales et sociales	89 965	69 963
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	321 781	379 080
Produits constatés d'avance		24
TOTAL DETTES (IV)	786 959	921 836
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	14 128 988	12 661 230

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	8 715 868	7 987 362
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	166 412	106 816
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	227	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	8 882 508	8 094 178
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	6 414 272	6 121 577
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	30 256	24 525
Salaires		
Cotisations sociales	113	116
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	32 303	23 023
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	115 355	112 982
Reports des fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	197 944	128 564
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 790 242	6 410 787
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 092 265	1 683 391
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	145 652	176 199
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées	69 156	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	214 808	176 199
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		

Postes	2025	2024
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	214 808	176 199
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 307 073	1 859 591
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	704 438	592 427
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	9 097 315	8 270 377
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	7 494 680	7 003 214
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 602 635	1 267 164

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

Le bilan de l'Association de l'exercice clos le **31/12/2025**, avant affectation du résultat, présente un total de bilan de **14 128 987,75 €** et le compte de résultat dégage un excédent de gestion, après impôt, de **1 602 634,82 €**.

L'exercice social a une durée de 12 mois et couvre la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Les notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association le 24 mars 2026

DESCRIPTIONS DE L'ACTIVITE DE L'ENTITE

OBJET SOCIAL

L'Association a pour objet de susciter et de développer, parmi ses adhérents, le sens de l'épargne et de la prévoyance, et plus généralement de toutes les formes de garanties des risques de la vie.

NATURE ET PERIMETRE D'ACTIVITE

Pour réaliser son objet social, l'Association souscrit des contrats d'assurance de groupe auprès d'assureurs, dans le domaine de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance.

L'Association est soumise au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution).

MOYENS MIS EN OEUVRE

L'Association dispose de locaux lui permettant d'accueillir 11 collaboratrices et collaborateurs, ainsi que de moyens informatiques lui permettant de disposer des informations nécessaires à l'accomplissement de son objet social.

Les membres des Bureaux du Conseil d'Administration et du Comité de Surveillance des PERI (Plan d'Epargne Retraite Individuels) perçoivent des rétributions dont le détail figure nominativement dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

L'Association ne bénéficie d'aucune contribution volontaire en nature.

Les ressources sont constituées uniquement de cotisations des adhérents et aucune subvention de quelques natures que ce soit n'est perçue.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 modifié relatif aux modes d'établissements des comptes annuels des associations, et du PCG 2014-03 du 5 juin 2014, approuvé par arrêté ministériel du 08 septembre 2014.

Les conventions comptables de base ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses :

- de continuité de l'exploitation,
- de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

L'ensemble des immobilisations est évalué au coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue d'utilisation, sur leur valeur brute, sans prendre en considération une quelconque valeur résiduelle.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les placements, en valeurs mobilières de placement, se composent :

- d'un contrat de Capitalisation en fonds euros, souscrit en décembre 2023, Allianz WEALTH Capitalisation pour un montant de 5 772 434 € en valeur comptable et de 6 325 372 € en valeur de rachat au 31/12/2025.
- En date du 27 mars 2024, 2 comptes à terme d'un montant de 800 000 euros chacun ont été ouverts pour une durée respectivement de 24 mois au taux de rendement annuel de 3.59 % et une durée de 18 mois au taux de rendement annuel de 3.65%.

Le compte à terme à durée de 18 mois, échu en 2025, a été remplacé sur un compte Allianz WEALTH Capitalisation en fonds euros pour un montant de 840 000 € en valeur comptable au 31/12/2025, et de 841 995 € en valeur de rachat.

- Un nouveau compte à terme a été ouvert le 19 mars 2025 pour un placement à 5 ans d'une valeur de 1 500 000 €.

Stocks

L'Association ne dispose d'aucun stock et encours de prestations de quelque nature que ce soit.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

La trésorerie de l'ANCRE se compose de comptes bancaires et de livrets pour ses placements de trésorerie court-terme.

Au 31/12/2025 la trésorerie de l'ANCRE présente un solde de 2 602 693 €.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, ANCRE présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les changements de méthodes comptables consécutifs à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du bilan et du compte résultat de l'exercice 2025.

Le bilan et le compte de résultat 2024, selon l'ancien règlement ANC 2018-06, vous sont présentés en fin d'annexe.

Information additionnelles

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

CHANGEMENT DE LOGICIEL COMPTABLE

Un nouveau logiciel comptable a été mis en place, ce qui a généré une charge exceptionnelle d'honoraires pour conduire les travaux. La migration des données 2024 et 2025 est intervenue au 15 décembre 2025.

NOUVEAU PARTENARIAT

Un partenariat a été mis en place avec NEOMA Business School pour le financement d'une chaire de recherche sur l'emploi des seniors et la diffusion de l'IA en entreprise.

MECENATS

Comme l'an passé, le conseil d'administration du 25 mars 2025 a validé le don de 1 euro par votant dans la lettre de convocation à l'Assemblée Générale. Pour l'année 2025 cette décision a vu l'attribution de 14 309 € au profit des « Restaurants du cœur ». Le 24 juillet 2025, l'association ANCRE a effectué un don complémentaire de 2.000 € au profit de la Fondation « Lyric ».

Un don a été effectué le 06 mars 2025 pour 100 000€ au profit de la Fondation « Lyric ».

Un don a été effectué le 15 mai 2025 pour 70 000€ au profit du Fonds de dotation « Les Extraordinaires ».

Un don a été effectué le 21 octobre 2025 pour 75 000€ au profit de la Fondation « Coeur et Artères ».

Le Fonds de Dotation ANCRE Solidarité a reçu en 2025 une dotation de 200 000 € de l'association ANCRE.

Chaque convention de mécénat prévoit une information régulière de la part de ces Fondations sur l'utilisation de ces fonds dans le cadre de leurs recherches ou de leurs aides

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	91 466	39 075	84 084	46 457
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles	204 053	1 130		205 182
Immo. en cours, avances et acomptes		36 510		36 510
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	103 514	1 655		105 169
TOTAL	399 032	78 370	84 084	393 318

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences	3 ans	Linéaire	91 466	5 861	84 084	13 243
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outill...						
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans	Linéaire	103 782	26 442		130 223
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			195 247	32 303	84 084	143 466

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	261 711	115 355	166 412	210 654
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	261 711	115 355	166 412	210 654

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Ventilation des augmentations d'immobilisations

Augmentations de l'exercice	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	Entrées Acquisitions	Entrées Apports	Entrées Créations
Immobilisations incorporelles					
Frais de recherche et de développement			39 075		
Concessions, brevets & licences					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outill...			1 130		
Autres immobilisations corporelles					
Immo. en cours, avances et acomptes			36 510		
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières			1 655		
TOTAL			78 370		

Ventilation des diminutions d'immobilisations

Diminutions de l'exercice	Virements de poste à poste	Virements à destination de l'actif circulant	Sorties Cessions	Sorties Scissions	Sorties Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Frais de recherche et de développement					84 084
Concessions, brevets & licences					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outill...					
Autres immobilisations corporelles					
Immo. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL					84 084

Ventilation des dotations aux amortissements

Dotations de l'exercice	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement		5 861		
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...		26 442		
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL		32 303		

Ventilation des diminutions d'amortissements

Diminutions de l'exercice	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Frais de recherche et de développement			84 084
Concessions, brevets & licences			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immo. en cours, avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immo. en cours, avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL			84 084

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	105 169		105 169	
Clients douteux	248 447	248 447		
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	1 990 534	1 990 534		
Charges constatées d'avance	323 374	323 374		
TOTAL	2 667 523	2 562 354	105 169	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Les créances comprennent, entre autres, les créances sur les adhérents consistant en des cotisations appelées et non perçues.

Une provision pour dépréciation de ces créances est constituée en fonction du retard de paiements.

Le montant des cotisations non perçues par exercice est :

- au titre de 2025 de 129 479 €
- au titre de 2024 de 118 968 €

Soit un total de 248 447 €

Il a été constitué au titre de 2025 et 2024 une provision pour dépréciation des créances adhérentes impayées pour 115 355 €. Une reprise sur provision pour les créances adhérentes impayées de 2023 pour un montant de 166 412 € a été effectuée.

Le montant total des provisions pour dépréciation des créances adhérentes impayées s'élève à 210 654 € au 31 décembre 2025.

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	323 374	Exploitation
TOTAL	323 374	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	10 472 230	1 267 164			11 739 394
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
TOTAL	10 472 230	1 267 164			11 739 394
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	10 472 230	1 267 164			11 739 394

Le résultat de l'exercice 2025 de 1 602 634,82 € sera soumis au vote de l'assemblée générale du 15 juin 2026 en vue de son affectation.

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Solde des reprises	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Provisions dépréciations cotisations adh...	261 711	115 355	166 412		210 654
TOTAL	261 711	115 355	166 412		210 654

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	375 213	375 213		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	2	2		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	88 049	88 049		
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 914	1 914		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	321 781	321 781		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	786 959	786 959		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	121 222	
TOTAL	121 222	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Banque - Intérêts courus à recevoir	136 556	
Cotisations droits d'entrée à recevoir	37 134	
Cotisations droits d'entrée PER HORIZON à recevoir	76 776	
Cotisations statutaires 6€ à recevoir	108 387	
Cotisations emprunteurs courtiers	88 432	
Cotisations sur encours épargnes	1 154 023	
Cotisations à statutaires sur actifs	421 440	
Cotisations rentiers PERI	86 303	
TOTAL	2 109 051	

Les créances comprennent des produits à recevoir en 2026 correspondant à des cotisations et droits d'entrée pour des contrats souscrits au titre du dernier trimestre 2025.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	37 080	
Afférents aux services autres		
TOTAL	37 080	

NOTE SUR LA FISCALITE

Résultat comptable avant impôt	Impôt	Résultat net comptable
2 307 073	704 438	1 602 635

Le montant de l'impôt sur les bénéfices net du crédit d'impôt Mécénat pour l'exercice 2025 s'élève à 704 438 €.
Le crédit d'impôt Mécénat s'élève à 26 148€.

Documents additionnels



Bilan actif

ANCRE

Etats de synthèse au 31/12/2024

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF ANCRE				
Immobilisations incorporelles				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte	91 465,60	91 465,60		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	204 052,52	103 781,88	100 270,64	105 329,73
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	103 514,28		103 514,28	98 504,41
ACTIF IMMOBILISE	399 032,40	195 247,48	203 784,92	203 834,14
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	42 901,04		42 901,04	39 503,96
Créances				
Usagers et comptes rattachés	304 026,00	261 711,00	42 315,00	49 050,00
Autres créances	2 031 144,84		2 031 144,84	1 583 084,00
Divers				
Valeurs mobilières de placement	7 406 769,46		7 406 769,46	7 406 769,46
Disponibilités	2 743 892,68		2 743 892,68	2 162 902,56
Charges constatées d'avance	190 421,81		190 421,81	58 410,20
ACTIF CIRCULANT	12 719 155,83	261 711,00	12 457 444,83	11 299 720,18
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	13 118 188,23	456 958,48	12 661 229,75	11 503 554,32

Bilan passif

ANCRE

Etats de synthèse au 31/12/2024

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF ANCRE		
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 472 230,34	9 183 150,75
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 267 163,64	1 289 079,59
FONDS PROPRES	11 739 393,98	10 472 230,34
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	472 769,05	360 870,29
Dettes fiscales et sociales	69 963,00	356 465,00
Autres dettes	379 079,72	309 794,69
Produits constatés d'avance	24,00	4 194,00
DETTES	921 835,77	1 031 323,98
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	12 661 229,75	11 503 554,32

Compte de résultat

ANCRE

Etats de synthèse au 31/12/2024

	du 01/01/24 au 31/12/24	du 01/01/23 au 31/12/23
Définition de la base 100		
Reprises et Transferts de charge	106 816,00	113 546,00
Autres produits	0,03	175,37
Cotisations	7 987 362,00	7 639 979,00
Produits d'exploitation	<u>8 094 178,03</u>	<u>7 753 700,37</u>
Achats de matières premières		5 111,05
Autres achats non stockés	14 349,76	6 189,06
Charges externes	6 107 227,17	6 100 524,66
Impôts et taxes	24 524,82	24 531,18
Charges sociales	116,00	131,60
Amortissements et provisions	136 005,10	231 164,17
Autres charges	128 564,00	137 769,00
Charges d'exploitation	<u>6 410 786,85</u>	<u>6 505 420,72</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 683 391,18	1 248 279,65
Produits financiers	176 199,46	541 188,94
Résultat financier	<u>176 199,46</u>	<u>541 188,94</u>
RESULTAT COURANT	1 859 590,64	1 789 468,59
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	592 427,00	500 389,00
EXCEDENT OU PERTE	1 267 163,64	1 289 079,59

